

# INNOVATIONS

LE BULLETIN DU RÉSEAU CANADIEN DE FORÊTS MODÈLES



janvier 2004

## À DÉCOUVRIR DANS CE NUMÉRO

Élaboration de la stratégie

Collaboration

Sources de financement ingénieuses

Pressions exercées par  
la récolte et entrepreneurs

La réforme des politiques  
fiscales pourrait aider

et beaucoup plus...



RÉSEAU DE  
FORÊTS MODÈLES  
MODEL FOREST  
NETWORK

Secrétariat canadien  
des forêts modèles

580, rue Booth, 7<sup>e</sup> étage  
Ottawa (Ontario) K1A 0E4

Tél. : (613) 992-5874

Télex : (613) 992-5390

Courriel : foretmodele@nrncan.gc.ca

[www.foretmodele.net](http://www.foretmodele.net)

ISSN 1497-5629



## LES BOISÉS PRIVÉS ET L'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS AU CANADA

*Ce numéro d'Innovations est consacré aux boisés privés du Canada, aux défis auxquels sont confrontés leurs propriétaires et leurs aménagistes, et à la quête continue de l'aménagement durable des forêts qui est l'objectif visé par tous les aménagistes forestiers et le Réseau canadien de forêts modèles.*

Les boisés privés font partie de notre paysage quotidien et tiennent beaucoup à cœur de nombreux Canadiens. Souvent situés près des zones à forte densité de population, ils ne font qu'ajouter au dynamisme des collectivités avoisinantes et sont une caractéristique distincte des régions rurales du Canada. Si on les considère dans le cadre de l'aménagement durable des forêts (ADF), on constate que les boisés privés appartiennent généralement à des particuliers, qu'ils sont de dimensions relativement restreintes et qu'ils peuvent représenter une partie du revenu de leurs propriétaires.

Même s'ils sont une ressource précieuse, les boisés privés connaissent leur lot de pressions et de défis. La rivalité entre divers types d'affectations des terres, les pressions qui s'exercent sur les ressources ligneuses avec les hauts et les bas de la valeur marchande du bois, les politiques fiscales et les exigences relatives aux habitats fauniques sont autant de problèmes majeurs auxquels sont confrontés les propriétaires de boisés.

Bien qu'il ne s'agisse pas là de préoccupations nouvelles suscitées par l'aménagement des boisés privés, elles causent de plus en plus de souci à l'industrie, au gouvernement et aux propriétaires de tout le Canada, et c'est la raison primordiale pour laquelle le Réseau canadien de forêts modèles (RCFM) a créé l'Initiative stratégique sur les boisés privés (ISBP).

- Dix pour cent des forêts canadiennes d'intérêt commercial appartiennent à des intérêts privés
- 425 000 propriétaires de forêts aménagent ces terres
- Ces forêts représentent 19 % des approvisionnements annuels en bois d'œuvre du pays

L'ISBP a été conçue pour améliorer les communications entre les intervenants des boisés privés et leur donner accès à des idées et à des instruments d'aménagement des boisés privés.

Cette initiative importante a été prise au moment où les aménagistes des boisés privés commencent à comprendre la valeur de la constitution de réseaux pour rester en contact avec leurs homologues de tout le pays. Par le passé, les idées ingénieuses et les innovations expérimentées dans certaines régions du pays n'étaient pas transmises aux autres régions qui auraient pu en tirer parti. Grâce à l'ISBP, les propriétaires et les aménagistes de boisés privés auront plus facilement accès aux données et aux instruments qui existent, tandis que la coordination entre les intervenants s'améliorera et que les réseaux de communication entre les gouvernements, les entreprises qui consomment du bois, les établissements d'enseignement et de recherche, les associations professionnelles, les propriétaires de boisés et leurs associations se resserreront. 



Ressources naturelles  
Canada

Natural Resources  
Canada

Canada

## COMMENÇONS PAR LE DÉBUT — ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE

La première phase de l'ISBP avait pour objectif de se faire une meilleure idée de la situation actuelle des propriétaires de boisés et des instruments dont ils disposent. Une équipe restreinte de chercheurs s'est donc mise à recueillir des données détaillées émanant de tout le Canada sur divers projets de boisés, en faisant appel à l'aide à ceux qui y participaient. Après que ces données eurent été regroupées dans un recueil, il a été possible d'analyser les projets et la façon dont ils abordaient les problèmes précis d'ADF, et de tenir compte des préoccupations des propriétaires de boisés. Les données ont été analysées à travers l'objectif des six critères généraux établis par le Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF) qui définissent l'ADF et de la Stratégie nationale sur les forêts. Dans un deuxième temps, on a préparé un rapport décrivant les types de problèmes analysés, les approches suivies et les instruments laissés en héritage aux propriétaires de boisés privés dans leur poursuite de l'ADF.

Dans un troisième temps, on a regroupé plus de 200 intervenants dans le cadre d'une conférence nationale qui a eu lieu à Fredericton (Nouveau-Brunswick) en 2001, fort justement intitulée « Fenêtre sur les boisés ». À cette conférence, on a présenté le recueil, déterminé les nouvelles stratégies et celles qui existaient déjà sous l'angle de leur



adaptabilité à d'autres endroits. On trouvera ce recueil à l'adresse [www.foretmodele.net](http://www.foretmodele.net).

L'ISBP a permis de constituer un réseau d'organismes et de personnes qui s'intéressent aux boisés privés et a créé des possibilités exceptionnelles d'échange d'informations. La prochaine étape de l'initiative consistera à élaborer un plan d'action sur la façon dont ce réseau de création récente entend s'y prendre pour relever les divers défis qui se posent aux boisés. 🌱

**La plupart des informations contenues dans ce numéro d'*Innovations* sont extraites du rapport : À l'appui des petites forêts privées du Canada : Sommaire d'initiatives stratégiques sur les boisés privés.**

## COLLABORATION

Le Réseau canadien de forêts modèles a pris un certain nombre d'initiatives stratégiques pour aider les gens à mettre en commun leur créativité, leur énergie et leurs ressources afin de parvenir à l'aménagement durable des forêts. Parmi les initiatives en cours, mentionnons les indicateurs locaux, participation Autochtone et les boisés privés.

Le fil conducteur de toutes ces initiatives est le travail en réseau. Dans le cadre de l'Initiative

stratégique sur les boisés privés, l'établissement de réseaux est le principal moyen par lequel les propriétaires de boisés et les groupes apparentés peuvent échanger des connaissances et des expériences et s'instruire les uns auprès des autres. Ces échanges contribuent à leur faire prendre conscience des idées et des activités nouvelles, ce qui est susceptible de les aider à aménager leurs boisés de manière durable et fructueuse. 🌱

## SOURCES DE FINANCEMENT INGÉNIEUSES

Le plus gros problème auquel se heurtent ceux qui se soucient de l'aménagement durable des boisés privés est l'absence de crédits. Lorsqu'on a interviewé les intervenants au cours de la phase de collecte des données, ceux-ci ont déclaré que les méthodes d'ADF et l'éducation des propriétaires de boisés étaient insuffisamment financées et étaient lourdement tributaires des organismes d'État. À leur avis, sans incitatifs financiers pour promouvoir l'ADF, son adoption sur les boisés privés restera sans doute moins élevée.

Des programmes de financement novateurs sont en cours d'élaboration afin de stimuler l'aménagement durable des boisés privés. En Nouvelle-Écosse, par exemple, la province a créé la Future Forest Fund Association grâce à laquelle les acheteurs de bois peuvent investir de l'argent dans la sylviculture. En vertu de ce plan, une entreprise privée institue un programme de gérance dans lequel un certain pourcentage du prix du bois est réinvesti dans l'aménagement du boisé. Ce programme est administré par un conseil formé de deux propriétaires de boisés, de deux employés de l'entreprise et de deux employés du ministère des Ressources naturelles de Nouvelle-Écosse. L'Association gère un budget annuel de 500 000 \$ et elle a établi un barème des prix des traitements sylvicoles. Les propriétaires de boisés participants ont accès aux crédits de l'Association selon l'ordre d'arrivée. Même si la participation des propriétaires n'est pas obligatoire, de 800 à 1 000 propriétaires se sont inscrits au programme, en vertu duquel ils sont contraints de se conformer à certaines directives de gérance des forêts et de protection de la faune. 🌱

### **Autres initiatives/instruments :**

- Des prêts garantis sur 30 ans pour les travaux d'aménagement à effectuer et pour l'achat d'engins
- Une aide technique subventionnée fournie par les associations de boisés et les gouvernements
- L'achat en gros de semis par une association qui sont ensuite revendus aux propriétaires, ce qui en réduit le prix

## RAYONNEMENT

Jusqu'à maintenant, la participation des propriétaires de boisés à l'aménagement des forêts a été souvent limitée, faute de connaissances sur l'aménagement durable des boisés, et faute de compréhension des bénéfices que cela peut apporter. Des questions comme les retombées économiques et environnementales de l'aménagement, les effets de la récolte sur les écosystèmes et les valeurs non ligneuses et fauniques des boisés sont mal comprises. Pour remédier à cet état de choses, on a conçu un certain nombre de projets s'adressant directement aux propriétaires de boisés afin de leur prodiguer de judicieux conseils en matière d'aménagement et de leur apporter une aide technique.

Par exemple, la Forêt modèle de Fundy a mis sur pied un projet dont le but est de protéger les stations importantes sur le plan écologique de son assise territoriale. Pour ce faire, on a combiné des accords de gérance privés et un programme d'enseignement grâce auxquels les propriétaires de boisés ont pu bénéficier de précieux renseignements pour identifier et aménager ces sites.

Les responsables de la forêt modèle ont établi une pochette d'information et l'ont distribuée aux propriétaires de boisés que la question intéressait, à leurs associations, aux groupements communautaires, aux groupes d'écologistes et à d'autres. Une brochure intitulée *Qu'y a-t-il dans votre boisé?* a été conçue pour aider les propriétaires de boisés à reconnaître les sites écosensibles, à comprendre leur importance et à prendre conscience des diverses options à leur



disposition pour les protéger. Cette brochure a été publiée pour accompagner le manuel intitulé *Lignes directrices relatives à la préservation des sites forestiers écosensibles dans les boisés privés situés dans la Forêt modèle de Fundy*, lequel s'adresse aux techniciens forestiers, mais également au public. Celui-ci est subdivisé en « types de communautés » et il contient des recommandations sur chaque type, de même qu'une liste des personnes-ressources à l'intention des propriétaires de boisés qui souhaitent recevoir d'autres précisions sur leurs options relatives aux ententes de gérance. 🌲

### Autres initiatives/instruments :

- Sites expérimentaux permettant d'observer l'ADF et les pratiques optimales d'aménagement
- Documents de référence
- Sentiers de randonnée
- Réseau de sites expérimentaux
- Bulletins de nouvelles
- Programmes de formation :
  - comment bien utiliser une scie à chaîne
  - amélioration des habitats fauniques
  - sécurité en boisés

## STRATÉGIES COMMERCIALES

L'accès à des marchés stables et à des acheteurs revêt une importance considérable pour le succès des produits provenant des petits boisés. Les propriétaires de boisés sont plus vulnérables aux fluctuations normales des prix du bois et des produits ligneux. Par ailleurs, ils peuvent se heurter à la concurrence des marchés à l'extérieur de leur province, ou des plus grosses compagnies forestières, en particulier sur les marchés des États-Unis. Mais des propriétaires de boisés inventifs conçoivent souvent des produits à valeur ajoutée, ils se lancent dans la fabrication secondaire ou cherchent à faire certifier leurs produits de manière à surmonter ces difficultés.

Par exemple, les propriétaires de boisés du Nord-Est de la Saskatchewan ont découvert qu'en collaborant ensemble, ils pouvaient affronter cette difficulté avec plus de chance d'en venir à bout. Avec près de 250 000 ha de terres forestières appartenant à des intérêts privés confiés à leur aménagement, on peut dire que leurs efforts d'aménagement produisaient très peu de dividendes. Les propriétaires ont clamé haut et fort qu'ils étaient mécontents des prix que leur offraient les grandes compagnies forestières et qu'ils avaient besoin d'un rendement plus élevé de cette ressource.

Sous l'égide d'AgroForestry Products Inc., ils ont réussi à conjuguer leurs efforts et à défendre leurs intérêts grâce à une voix unie. Ils ont modernisé leur façon d'aborder la mise en marché des ressources forestières par des initiatives de mise en marché collectives et ont réussi à resserrer les communications entre eux en diffusant des données sur les



méthodes d'aménagement durable des forêts, en organisant des ateliers et des séminaires, et en publiant des bulletins de nouvelles.

Les efforts d'AgroForestry Products Inc. ont été payants, puisqu'ils ont contribué à sensibiliser les gens à la valeur des ressources des boisés privés. Ce groupe s'emploie également à trouver des débouchés pour ses membres et dispose d'une voix unie qui participe aux délibérations avec les marchés et l'État, ce qui facilite l'accès aux crédits de développement. Le groupe a tenu des discussions avec une scierie et l'auteur d'une proposition d'usine de fabrication, il a obtenu l'aide financière du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de Saskatchewan, a reçu une aide en nature du Saskatchewan Economic and Co-operative Development et du Saskatchewan Environment and Resource Management, et il poursuit d'autres activités. 🌱

### Autres initiatives/instruments :

- Projet pilote conjoint du Forest Stewardship Council–Forêt modèle de l'Est de l'Ontario (FMEO) :
  - étudier la faisabilité d'une certification de la région des Grands Lacs/Saint-Laurent (GLSL) par le FSC
  - démontrer les retombées possibles de la certification forestière pour les propriétaires de boisés
  - concevoir des documents d'information pour les propriétaires fonciers
  - fournir des services aux propriétaires de boisés dans les régions des GLSL et de la FMEO
- Fédération des producteurs de bois du Québec/offices de commercialisation et groupements forestiers
- Offices de commercialisation du Nouveau-Brunswick/coopératives de bois

## PRESSIONS EXERCÉES PAR LA RÉCOLTE ET ENTREPRENEURS

Dans l'ensemble du Canada, les propriétaires de boisés se soucient du volume de bois récolté sur les boisés privés et du prix qu'ils peuvent en tirer. Ils ont l'impression que la valeur des redevances du bois sur les terres de la Couronne, l'absence d'incitatifs pour aménager à bon escient les forêts privées et le rendement élevé que les propriétaires peuvent obtenir en vendant leur bois aux États-Unis exercent des pressions sur les boisés privés et les obligent à augmenter l'approvisionnement en bois. Les propriétaires et les entrepreneurs subissent toutes les répercussions de ces pressions de différentes façons. Leurs relations commerciales peuvent se heurter à des difficultés si les objectifs sont mal définis et ne font pas l'objet d'un consensus.

La Fédération des producteurs de bois du Québec, qui est une fédération d'offices de

commercialisation, a conçu un *Contrat-type pour les propriétaires de boisés et les entrepreneurs* pour officialiser les rapports entre les deux parties. On a en effet constaté que les entrepreneurs ne respectaient pas forcément le *Guide de saines pratiques pour les boisés privés*, pas plus que leurs ententes avec les propriétaires de boisés. Le recours à ce contrat-type au Québec a révélé le besoin de concevoir deux types de contrats : l'un en vue de céder les droits de récolte et le deuxième qui doit tenir lieu de contrat commercial.

Au sein de la Nova Forest Alliance, ce sont les entrepreneurs eux-mêmes qui ont décidé de préparer un *Manuel des pratiques exemplaires d'aménagement* pour les guider dans l'établissement de rapports fructueux avec les propriétaires de boisés et pour comprendre et intégrer les *pratiques exemplaires d'aménagement* dans leurs activités



d'exploitation et de sylviculture. Ce manuel présente la caractéristique unique d'avoir été rédigé par des entrepreneurs à l'intention d'autres entrepreneurs, et de comporter des données sur les négociations entre les entrepreneurs et les propriétaires de boisés pour assurer que toutes les parties comprennent bien les exigences qui se rattachent aux *pratiques exemplaires d'aménagement*. 



RÉSEAU DE  
FORÊTS MODÈLES  
MODEL FOREST  
NETWORK

## PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS: RELEVER LE DÉFI DE L'INTENDANCE

COLLOQUE NATIONAL SUR LES BOISÉS PRIVÉS — 2004

**QUAND : du 15 au 17 février, 2004**    **OÙ : Kemptville, Ontario**

Les discussions vont aborder la question de la contribution des boisés privés à l'aménagement durable des forêts au Canada

- *Ébauche du rapport sur l'intendance*
- *Viste sur le terrain: intendance dans le contexte des boisés privés*
- *Tenu conjointement avec le colloque annuel de Kemptville sur les boisés privés*

Pour plus de détails, et l'ébauche de l'ordre du jour,

s.v.p. consultez : [www.foretmodele.net](http://www.foretmodele.net) ou bien contactez

Michel Slivitzky au (613) 995-5842 ou par courriel [mshivitz@nrca.gc.ca](mailto:mshivitz@nrca.gc.ca)

# AMÉNAGEMENT DU PAYSAGE



L'aménagement du paysage est particulièrement difficile sur les boisés privés en raison de leur taille restreinte et du morcellement accru des terres boisées. On accuse parfois les propriétaires d'avoir entraîné la perte de zones riveraines viables et de faire subir un stress à la faune sur leurs terres. Même si les propriétaires de boisés et les intervenants des forêts privées se soucient de la conversion des terres et de leur morcellement, les solutions visant à minimiser les impacts sur le paysage sont difficiles à définir.

Pour remédier à ces problèmes, on a conçu toute une diversité d'instruments d'aménagement afin d'appliquer des plans d'aménagement forestier à grande échelle dans une région. On peut citer à titre d'exemple la démarche suivie par la Woodlot Association of Alberta. Ce groupe a décidé de dresser un inventaire détaillé des forêts dans la zone non affectée des terres de l'Alberta, qui est dominée par des terres privées vouées à l'agriculture.

L'inventaire faisait état de diverses caractéristiques comme l'étendue géographique et la

## **Autres initiatives/instruments :**

### *Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent*

- Mise au point d'un progiciel interactif visant à incorporer les objectifs relatifs à la faune, notamment les habitats cibles des petites espèces de gibier, dans les plans d'aménagement des boisés
- Logiciel de simulation qui calcule le volume de récolte durable du bois au moyen de données comme les caractéristiques du système forestier et les incidences possibles des diverses activités d'aménagement

### *Forêt modèle de Fundy*

- Plan d'aménagement régional conçu en vertu de consultations publiques entre l'Office de commercialisation des produits forestiers du SN-B et la Forêt modèle de Fundy
- Conception d'un plan d'aménagement des bassins hydrographiques par la Southern New Brunswick Wood Cooperative et le Groupe de recherche sur l'écosystème de la grande région de Fundy

distribution, la composition, l'état de maturité, les volumes ligneux estimés, le régime d'humidité du sol et le régime de propriété. À partir de cet inventaire, on a établi des cartes qui sont très précieuses lorsqu'on les combine aux données sur les habitats fauniques, les pêches, le régime foncier, les risques d'inondations et d'autres données. On

peut également surveiller les changements qui surviennent dans le couvert forestier au fur et à mesure que les inventaires sont actualisés. Manifestement, l'inventaire a fourni un volume considérable d'informations qui permettront de mieux comprendre la façon optimale d'assurer l'aménagement durable des boisés privés de l'Alberta. 🌲

# LA RÉFORME DES POLITIQUES FISCALES POURRAIT AIDER

Selon les propriétaires interrogés, l'aide et l'engagement de l'État envers l'aménagement durable des boisés sont souvent jugés absents ou insuffisants. De nombreux propriétaires affirment qu'il est difficile d'aménager des terres boisées assujetties au plein taux de l'impôt foncier. L'un des résultats fâcheux de ce problème est que les lois du marché, comme l'aménagement des terres et la forte demande de produits ligneux, peuvent contribuer à de mauvaises pratiques forestières.

C'est en vertu des politiques fiscales que les gouvernements peuvent stimuler l'aménagement durable des forêts privées. Au Québec, à la suite du sommet provincial de 1995 sur les boisés privés, un groupe de travail comprenant huit représentants du gouvernement, de l'industrie, des municipalités et des boisés privés, a été mis sur pied pour établir un régime plus favorable aux propriétaires de boisés privés pour les encourager à aménager leurs boisés de façon durable. Ce groupe a recommandé une taxe sur la production naturelle reposant sur les caractéristiques du site, ce qui permet à un propriétaire d'améliorer la qualité d'un peuplement sans être pénalisé. Cela encourage également les propriétaires de boisés à adopter un régime d'aménagement forestier à rendement soutenu, qui a pour effet de réduire les impôts annuels. En outre, un tel régime favorise le reboisement des meilleures stations, élimine les pressions extérieures visant une récolte prématurée et génère un revenu régulier pour les municipalités. Cette analyse a en définitive servi à l'examen de la législation municipale.

Vers la même époque, le ministère des Ressources naturelles du Québec a institué un crédit d'impôt sur le revenu équivalant à 85 % des taxes foncières pour tous les propriétaires de boisés qui s'engageaient à mener des activités forestières dans leurs boisés. Les activités en question devaient être avalisées par un forestier professionnel et leur coût total devait dépasser le montant de la taxe foncière.

En Alberta, quiconque hérite d'une terre est tenu de payer un impôt plus élevé sur les terres boisées faisant partie de son domaine, en raison de leur valeur plus élevée. Cela encourage la liquidation des forêts parvenues à maturité lorsque le propriétaire décède. La Woodlot Association of Alberta a contesté une telle disposition en s'efforçant de convaincre l'Agence des douanes et du revenu du Canada de modifier la politique fiscale afin d'encourager l'aménagement et la préservation des boisés au lieu de les décourager.

Une réforme fiscale est un processus lent, mais on sent une poussée provenant d'autres sources (comme le Comité permanent du Sénat sur l'agriculture et la foresterie), et il se peut également que la réforme gravite autour de cette question.

En 1996, le gouvernement de l'Ontario a retouché son régime de fiscalité foncière visant les forêts aménagées. En vertu de ce régime, les propriétaires fonciers ont droit à un remboursement de taxes de 75 % sur les terres boisées qui satisfont aux critères voulus. Ultérieurement, ce régime est devenu un programme de dégrèvements fiscaux qui a abouti à la conception d'un Programme

d'incitations fiscales pour les forêts aménagées. Les propriétaires désireux d'y participer doivent préparer un plan d'aménagement de leur propriété et le faire approuver par des responsables agréés à l'échelle provinciale. Un tel plan garantit la prescription de pratiques forestières valables et permet de reclassifier la propriété et de la réévaluer comme forêt aménagée.

En 2003, dans le cadre d'un mouvement général vers l'emploi de l'évaluation de la valeur marchande comme base des impôts fonciers en Ontario, certaines évaluations de terrains boisés ont augmenté énormément. Certains propriétaires de terrains boisés ont connu de ce fait d'importantes difficultés. Au cours de la dernière décennie, dans le cadre de la planification financière de leurs terrains boisés, il leur a fallu étudier plusieurs régimes de taxation très différents. Ce manque de constance a eu un effet particulièrement marqué chez les propriétaires fonciers confrontés à une planification intergénérationnelle de leurs terrains boisés.

Ces développements fiscaux ont mis en relief le besoin de faire mieux comprendre au fisc les défis particuliers que pose la gestion des terrains boisés. Les terrains boisés sont gérés à longue échéance et fournissent à la société de nombreux bénéfices parmi lesquels figurent la pureté de l'air, la salubrité de l'eau, des habitats pour la faune et des lieux de loisirs. Nombre de ces éléments positifs non-marchands offerts par les terrains boisés font que notre paysage est un endroit plus sain et plus agréable à vivre. Cette réalité devrait être prise en compte par le gouvernement dans ses politiques fiscales. Ces dernières devraient être élaborées de manière à appuyer une intendance sage et à long terme de ces ressources que sont les terrains boisés. Ce type d'intendance serait préférable aux pratiques plus pauvres pouvant découler de réactions causées par des régimes fiscaux changeants. 🌱



# LES BOISÉS PRIVÉS ET LA STRATÉGIE NATIONALE SUR LES FORÊTS 1998-2003

*La valeur des forêts et leur aménagement pour les Canadiens sont décrits dans le document publié dans le cadre de la Stratégie nationale sur les forêts (SNF) et intitulé : Durabilité des forêts : un engagement canadien. Le recueil récemment établi, intitulé À l'appui des petites forêts privées du Canada : résumé des initiatives stratégiques relatives aux boisés, analyse la façon dont les initiatives sur les boisés respectent les neuf orientations stratégiques de la Stratégie nationale sur les forêts, en particulier celles qui ont trait au rôle joué par les boisés privés dans l'ADF. Ces orientations stratégiques peuvent être regroupées en quatre grandes catégories :*

## ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS ET AMÉNAGEMENT FORESTIER

Pour que les boisés privés soient bien aménagés, les aménagistes forestiers doivent veiller à ce que les forêts soient une source d'avantages multiples et qu'elles remplissent tout un éventail de fonctions. Certaines initiatives visent à améliorer les connaissances forestières et les pratiques d'aménagement forestier de manière à ce qu'elles intègrent toute une variété de valeurs ligneuses, et à ce qu'elles procurent des incitatifs économiques en vue de modifier les pratiques forestières. D'autres visent la conception d'instruments pour distribuer les données à toutes les parties intéressées.

## PARTICIPATION DU PUBLIC ET DES AUTOCHTONES

De plus en plus, les gens s'intéressent à l'aménagement des forêts, car cela a des retombées à la fois directes et indirectes sur les usagers et sur les collectivités avoisinantes. Pour parvenir à l'ADF, certaines initiatives reconnaissent la diversité des intervenants et de leurs responsabilités, et réclament divers niveaux de participation du public.

Les stations expérimentales, les visites du public et les documents de référence sont des exemples d'initiatives qui ont réuni le grand public et les propriétaires de boisés. D'autres initiatives font appel à la participation du public pour qu'il élabore des

projets et qu'il participe aux travaux de comités sur les problèmes touchant les forêts privées.

La participation des Autochtones a été limitée à un petit nombre d'initiatives dans le cadre desquelles des représentants ont participé aux réunions de planification, mais pas à la mise en œuvre effective des projets. D'autres ressources financières, de même que l'intégration des boisés des Autochtones dans les initiatives en la matière sont nécessaires pour augmenter la participation des Autochtones.

## L'INDUSTRIE FORESTIÈRE, LES COLLECTIVITÉS ET LA MAIN-D'ŒUVRE

Les collectivités et l'industrie forestière comptent sur la durabilité des forêts aménagées pour qu'elles restent productives dans un avenir immédiat et éloigné. Plusieurs initiatives visent la promotion des pratiques d'ADF qui prévoient un cadre d'aménagement à long terme compatible avec les processus naturels de la forêt afin d'assurer le succès à long terme de l'aménagement des boisés.

D'autres initiatives visent à accroître la demande de produits forestiers durables en vertu d'accords conclus entre les fabricants et les propriétaires de boisés, ce qui contribue à la stabilité des prix des produits, sans oublier la certification par des tiers qui peut augmenter la qualité marchande des produits ligneux.

On a également jugé que la durabilité des collectivités était considérée comme indispensable à l'ADF. Là où l'étoffement des effectifs était possible, les initiatives proposaient des programmes de formation visant à augmenter le nombre d'emplois et à perfectionner les compétences au sein de la collectivité. Si l'étoffement n'était pas possible, les projets favorisaient alors la mise au point des produits forestiers alternatifs et la création d'entreprises locales.

## GESTION DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIES FORESTIÈRES

Les propriétaires de boisés se heurtent à de nombreux défis qui réclament l'établissement de partenariats et une coopération qui peut revêtir diverses formes. La plupart des initiatives répertoriées démontrent à quel point le secteur privé, de même que les établissements de recherche et les institutions gouvernementales, est indispensable pour comprendre et relever les défis qui se posent aux boisés privés, comme la mise en œuvre de l'ADF sur les terres petites et morcelées. On mène un grand nombre de recherches afin de déterminer les nouvelles pratiques d'aménagement forestier et d'observer leurs effets sur les systèmes boisés, de même que les retombées économiques qu'elles peuvent avoir. De nombreuses activités sont menées pour mieux caractériser les ressources, ce qui permet des opérations mieux adaptées et l'amélioration possible de la qualité et de la diversité des boisés. 🌱

## QUESTIONS BRÛLANTES

Les sondages démontrent que les objectifs et les valeurs des propriétaires en ce qui concerne les boisés sont souvent dictés par des questions de conservation, de loisir et d'esthétique. Or, les publications de l'État sur l'aménagement des boisés semblent souvent considérer les boisés avant tout comme une source de produits ligneux. Il semble qu'il serait plus avisé de trouver une balance et chercher à promouvoir toutes les valeurs de la forêt.

L'importance attachée à la récolte du bois d'œuvre a sans doute dissuadé plusieurs propriétaires d'entreprendre une forme quelconque d'aménagement de leurs boisés privés. Les objectifs et les programmes d'aménagement qui découlent des politiques ont besoin de la contribution des propriétaires. Cela aidera à instaurer un sentiment de

confiance entre les propriétaires et les organismes connexes et favorisera une plus grande compréhension mutuelle. À défaut de quoi, les propriétaires risquent de ne pas être en mesure d'étudier toute la diversité des avantages de l'ADF par crainte qu'on leur impose d'autres intérêts que les leurs.

La participation du public à l'aménagement des boisés, telle que précisée dans la Stratégie nationale sur les forêts et dans les critères du CCMF, est nécessaire. Même si cela peut présenter des difficultés, car ce sont les propriétaires qui, en fin de compte, ont le dernier mot dans l'aménagement de leurs terres, l'augmentation des activités d'aménagement aura des répercussions sur les populations avoisinantes qui, à leur tour, demanderont que le public ait davantage voix au chapitre en ce qui concerne l'aménagement des boisés.

La participation des Autochtones à l'aménagement des boisés a manifestement été négligée, compte tenu de l'importance qu'y attachent la Stratégie nationale sur les forêts et les critères du Conseil canadien des ministres des forêts. L'établissement de rapports avec les communautés autochtones doit l'emporter si l'on veut que les valeurs des Autochtones soient intégrées dans les plans régionaux d'aménagement forestier durable des boisés privés.

Les possibilités qui s'offrent aux propriétaires de boisés d'établir des partenariats et de constituer des réseaux les aideront à supporter les plus grandes contraintes environnementales et les pressions mondiales. Tout comme on admet l'importance du rôle des boisés à l'échelle régionale, il faut également reconnaître leur rôle au-delà des frontières nationales. 



## LA QUALITÉ DE L'EAU ET LA PLANIFICATION INTÉGRÉE DES BASSINS VERSANTS : REGARD VERS L'AVENIR

Une intégration d'expertise dans un environnement conçu pour combler les lacunes de connaissances et procurer une direction et un point de mire aux organisations qui sont aux prises avec des objectifs de qualité de l'eau dans le processus de planification intégrée des bassins versants.

QUAND : 17 – 19 juin 2004

OÙ : Hôtel Delta Beauséjour, Moncton,  
Nouveau-Brunswick

Pour plus d'information  
[www.fundymodelforest.net](http://www.fundymodelforest.net)



## PROGRÈS RÉCENTS

L'analyse des initiatives que l'on trouve dans le *Recueil des boisés privés* précise là où les propriétaires de boisés privés ont réalisé des progrès vers l'ADF et là où certaines lacunes persistent. Ce recueil contient des données utiles sur les instruments d'ADF, les politiques et les techniques à la disposition des propriétaires de boisés et de leurs associations dans l'ensemble du pays. Et il démontre l'intérêt qu'il y a à regrouper toutes ces données. L'accès plus facile à ces connaissances aboutira à des possibilités d'apprentissage et de constitution de réseaux, ce qui augmentera le niveau de compréhension parmi les parties prenantes. Cela pavera la voie pour que les propriétaires de boisés et d'autres intervenants collaborent à des questions qui n'ont pas été réglées par des initiatives prises au préalable.

Les résultats des étapes préliminaires de l'ISBP ont reconnu les points en commun à travers le pays et justifié le besoin d'une collaboration entre les propriétaires de boisés. Un vaste processus de participation des propriétaires de boisés a été entrepris par le Réseau canadien de forêts modèles en 2002-2003. Les défis et les priorités des propriétaires de boisés ont été recensés et documentés à l'occasion d'un cycle pancanadien d'ateliers régionaux (Edmonton, Amherst, Prince George et Kemptville) auxquels ont participé environ 150 personnes. Ces ateliers ont été organisés avec l'aide de représentants de boisés locaux, d'aménagistes, directeurs et employés des forêts modèles. Les ateliers avaient pour but de cerner les principales entraves à l'amé-

nagement durable des boisés appartenant à des intérêts privés au Canada et de préciser les éventuels projets que le Programme de forêts modèles pourrait lancer pour aider à surmonter certains de ces obstacles.

On a donc préparé un plan de travail à l'aide des données recueillies au cours de ces ateliers, lequel a par la suite été présenté au Réseau canadien des forêts modèles qui l'a approuvé à sa réunion d'Ottawa en avril 2003. Ce plan de travail n'aborde pas tout l'éventail des questions répertoriées par les propriétaires de boisés, mais il porte sur les initiatives prioritaires qui contribuent également à la réalisation des objectifs du Programme de forêts modèles du Canada. 🌱

## QUELLE ORIENTATION PRENDRE MAINTENANT?

Alors que ce numéro d'*Innovations* est sur le point d'aller sous presse, on cherche à obtenir l'adhésion du plus grand nombre à la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie nationale sur la forêt (SNF) 2003-2008, qui a été présentée au Congrès forestier national en mai 2003. Les boisés privés y occupent une place de choix. L'un des huit thèmes stratégiques de la SNF est consacré exclusivement à la contribution des boisés privés à la durabilité (voir encadré). Le RCFM est l'un des signataires du nouvel Accord canadien sur les forêts 2003-2008, et il entend collaborer avec le comité directeur de la SNF pendant

toute la durée de la Stratégie à la réalisation de ses objectifs et de ses points prioritaires.

L'Initiative stratégique sur les boisés privés du RCFM met actuellement en œuvre le plan de travail. Les deux principaux thèmes du plan de travail sont le *Renforcement de l'ADF dans le réseau des boisés privés* et l'*Obtention de l'appui de la société à l'aménagement durable des boisés privés*. Parmi les initiatives qui doivent être prises cette année, mentionnons l'établissement d'un who's who, qui est un répertoire Web dont l'objectif est d'élargir la compréhension et de faciliter la constitution de réseaux parmi les propriétaires de boisés privés. Ce répertoire devrait offrir une liste détaillée des organismes qui sont prêts à venir en aide aux propriétaires à l'échelle locale, provinciale et nationale.

Pour renforcer l'efficacité des communications, un projet cherchera à décrire le public cible des propriétaires de boisés en regroupant et en analysant les sondages réalisés au préalable. L'ISBP prévoit également d'organiser un atelier annuel sur les boisés

nationaux au cours de chacune des quatre prochaines années, afin de créer un consensus sur une vision commune de l'aménagement durable des boisés du Canada. Dans le cadre d'un autre projet, on cherchera à obtenir la participation de groupes qui s'intéressent à l'aménagement durable des boisés, mais qui n'ont pas établi de partenariats directs avec les propriétaires de boisés ou leurs associations par le passé.

Sur le thème *Obtention de l'appui de la société à l'aménagement durable des boisés privés*, deux projets sont en cours de préparation. L'un a pour but d'élargir les connaissances actuelles sur la contribution à la société de l'aménagement durable des boisés, alors que l'autre cherche à examiner les façons de planifier et d'aménager les boisés à l'échelle du paysage par de nombreux propriétaires différents qui collaborent ensemble. Tous ces projets seront réalisés dans l'esprit d'un partenariat consensuel qui a fait du RCFM une histoire à succès connue dans le monde entier. 🌱

**Objectif 7 : Accroître la contribution des propriétaires de boisés à la société canadienne, sur le plan économique, sociale et environnemental, dans un effort concerté des intervenants pour le renforcement des politiques et des services qui encouragent et soutiennent l'exploitation durable des boisés. (Stratégie nationale sur les forêts, 2003)**

# LE XII<sup>E</sup> CONGRÈS FORESTIER MONDIAL

La présence du Réseau canadien des forêts modèles dans le salon d'exposition du XII<sup>e</sup> Congrès forestier mondial a été remarquée par les visiteurs. Le congrès s'est tenu du 21 au 28 septembre 2003 à Québec et a accueilli plus de 4 000 délégués du monde entier. Il proposait non seulement des kiosques très variés et de haute qualité, mais aussi de nombreux événements spéciaux et rassemblements de délégués et de visiteurs.



## ET ENFIN... L'UNE DES NOMBREUSES HISTOIRES À SUCCÈS



La Manitoba Forestry Association a compris l'immense potentiel de développement des marchés pour les produits forestiers non ligneux de la province. Toutefois, le public était peu sensibilisé à la valeur de ces produits comme pouvant générer des revenus pour les propriétaires. Pour remédier à ce problème, les responsables du Programme des boisés de la Manitoba Forestry Association ont organisé des séminaires de sensibilisation du public à l'aide de vidéos sur les bonnes méthodes de récolte et de transformation d'une diversité de produits, qui ont été suivis de périodes de questions et réponses.

Les séminaires ont également vanté l'établissement de plans d'aménagement des boisés reposant sur le développement de produits forestiers non ligneux. Les propriétaires qui ont assisté aux séminaires ont adressé de nombreuses demandes de plans d'aménagement. Dans certains cas, notamment dans la production de sirop d'érable, ces produits alternatifs ont connu une telle vogue qu'on a organisé des excursions pour démontrer les pratiques d'aménagement les mieux adaptées.

Parmi les autres produits promus au Manitoba, il faut mentionner les champignons spéciaux, les confitures et les gelées d'arbustes à petits fruits, les plantes médicinales et les arbres de Noël. Dans l'ensemble, on a conçu une stratégie fructueuse afin de mieux sensibiliser le public à la valeur des forêts et des produits forestiers et de continuer à promouvoir l'ADF auprès des propriétaires de boisés du Manitoba. 🌲

### **Pour en savoir plus...**

Consultez le Recueil des boisés privés à l'adresse [www.foretmodele.net](http://www.foretmodele.net) ou contactez-nous à :

**Secrétariat du Réseau canadien  
de forêts modèles  
580, rue Booth, 7-C4  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0E4**

**Téléphone : (613) 992-5874  
Télécopieur : (613) 992-5390  
Courriel : [foretmodele@nrcan.gc.ca](mailto:foretmodele@nrcan.gc.ca)**

## LE PROGRAMME DES FORÊTS MODÈLES DU CANADA

*C'est en 1992 que le gouvernement du Canada a lancé le programme des forêts modèles du Canada par l'entremise du Service canadien des forêts afin de répondre à la nécessité de trouver un équilibre entre les multiples exigences auxquelles nous soumettons aujourd'hui nos forêts et les besoins des générations futures. Un réseau de forêts modèles représentant les divers écosystèmes canadiens a depuis lors été constitué pour regrouper les personnes et les organismes qui ont à cœur de faire de l'aménagement durable des forêts une réalité.*

Chacune des forêts modèles du réseau représente un forum unique où les partenaires peuvent comprendre le point de vue des autres intervenants, partager leurs connaissances, et mettre en commun leur expertise et leurs ressources pour innover en matière de techniques, d'outils et de stratégies visant l'aménagement durable des forêts. Les forêts modèles jouent le rôle de laboratoires pratiques à très grande échelle où l'on découvre, développe, applique et contrôle des techniques de pointe. Le réseau a aussi pour mandat de diffuser les connaissances et les techniques qu'il conçoit de manière à partager les résultats de son travail.

Ce bulletin ne présente qu'un bref échantillon des activités entreprises par les forêts modèles canadiennes. Pour obtenir de plus amples renseignements :

veuillez visiter notre site  
Web à l'adresse suivante :  
**[www.foretmodele.net](http://www.foretmodele.net)**

ou communiquer avec le:  
**Secrétariat du Réseau canadien  
de forêts modèles  
580, rue Booth, 7-C4  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0E4**

**Téléphone : (613) 992-5874  
Télécopieur : (613) 992-5390  
Courriel : [foretmodele@nrcan.gc.ca](mailto:foretmodele@nrcan.gc.ca)**